

INTENTIONS DE MESSES
JEUDI 2 AVRIL — JEUDI SAINT
Commémoration de la Sainte Cène

Sembadel-Gare 15 h 00
Pour def. fam. Pelisse-Gravejat-Pépin

La Chaise-Dieu 21 h (Pénitents)
Pour def. fam. Philipon-Baldi & pour Claudius Bonnet

VENDREDI 3 AVRIL — VENDREDI SAINT
Quête pour la Terre Sainte

Chemin de croix
Office de la Passion La Chaise-Dieu 18 h 30 (Abbatiale)

PÂQUES — SOLENNITÉ DES SOLENNITÉS
Quête pour la protection sociale des prêtres (1^{ère} quête)

Vigile pascale La Chaise-Dieu Samedi 4 avril 21 h 30 (Abbatiale)

Dimanche 5 avril — Jour de Pâques
Quête pour la protection sociale des prêtres (1^{ère} quête)

Félines 9 h 30
Pour André Darle ; pour Norbert Darle ; pour Marie Faure & def. fam. Faure-Ligonie ; pour Marie & Aimé Faure ; pour Julienne & Louis-Adolphe Meyzonet, Andréa & Jacques Pingouroux & def. fam. Meyzonet-Gibert-Chaussat ; pour Paulette, Félix, Roger Saintenac & tous vivants et défunts fam. Martin-Saintenac ; pour Germaine, Jean-Paul & René Fournerie & def. fam. Arnaud-Fournerie ; pour André Darle ; pour Julienne et Louis Adolphe Meyzonet & def. fam. Meyzonet-Gibert-Chaussat-Pingouroux

La Chaise-Dieu 11 h (Abbatiale)
Pour vivants & défunts de la fam. Sauvaire-Ricoux-Saby-Thureau ; pour vivants & def. fam. Jourde-Gagne ; pour Auguste & Marie Ramos, Odette Ribayre leur fille et pour def. fam. ; Pour def. fam. Philipon-Baldi & pour Claudius Bonnet ; pour André Darle et Camille Baylot ; pour def. fam. Bard-Roche ; pour def. fam. Palpacuer-Paqueton ; pour def. fam. Baylot-Roche ; pour Aimé Palpacuer

DIMANCHE 12 AVRIL — DIMANCHE DE LA MISÉRICORDE, 2^e DE PÂQUES
Sembadel-Bourg Samedi 11 avril 17 h

La Chapelle Geneste 9 h 30

La Chaise-Dieu 11 h (Abbatiale)



Annonces du Dimanche 29 mars 2026

Dimanche des Rameaux et de la Passion

Quête pour l'enseignement catholique

SEMAINE SAINTE

Lundi Saint 30 mars

Messe à 9 h 30 au Prieuré

Mardi Saint 31 mars

Messe à 9 h 30 au Prieuré

Vêpres à 17 h 30 chantées par La Maîtrise à la cathédrale du Puy (pas de vêpres ni d'adoration au Prieuré)

Messe chrismale à 18 h 30 à la cathédrale

Mercredi Saint 1^{er} avril

Messe à 9 h 30 au Prieuré

Jeudi Saint 2 avril

Commémoration de la Sainte Cène

Sembadel-Gare 15 h 00

La Chaise-Dieu 21 h (Pénitents)

Vendredi Saint 3 avril

Chemin de Croix

à 15 h à la chapelle des Pénitents

Office de la Passion à 18 h à l'abbatiale

Samedi Saint 4 avril

Confessions de 10 h 30 à 12 h au Prieuré

Vigile Pascale à 21 h 30 à l'abbatiale.

RV dans le cloître pour le feu nouveau.

SECRETARIAT

Permanences du secrétariat : Mardi Saint et Mercredi Saint de 10 h 30 à 12 h 30 à la maison Saint-Robert. Pas de permanence le Jeudi Saint.

DENIER DE L'ÉGLISE

« Tous, une bonne raison pour célébrer ensemble. »

En ce dimanche des Rameaux, nous entrons ensemble dans la Semaine Sainte, au cœur de notre foi. Nous suivons le Christ dans son entrée à Jérusalem, acclamé par la foule, avant de marcher avec lui vers la Passion et la Résurrection. C'est aussi un moment privilégié pour nous rappeler que notre Église est vivante, qu'elle est une famille rassemblée, et que chacun y a sa place.

Cette année, notre diocèse lance la campagne du Denier avec ce beau message : **« Tous, une bonne raison pour célébrer ensemble. »** Oui, chacun de nous a une bonne raison d'être ici aujourd'hui. Et chacun de nous a aussi une bonne raison de faire vivre notre Église. Car célébrer ensemble, cela ne va pas de soi. Derrière chaque messe, chaque accueil, chaque sacrement, il y a des prêtres, des personnes engagées... et des moyens concrets. Comme nous dit notre évêque :

Ce temps du carême, nous fait entrer dans la Passion et la Résurrection de Jésus. Nous sommes invités à prier pour les nombreux catéchumènes qui seront baptisés à Pâques. Ils sont signes d'Espérance et de Renouveau pour notre Église. Nous prions aussi pour les trois

EP Saint-Robert de La Chaise-Dieu, Place de l'Écho, 43160 La Chaise-Dieu.

Père Olivier-Marie : 07 78 39 25 05 ; p. Christian : 06 42 11 09 45

Permanence du secrétariat : mardi et jeudi de 10 h 30 à 12 h 30, Maison Saint-Robert. 06 60 79 06 69

www.abbaye-chaise-dieu.com — lachaisedieu@gmail.com — IPNS

nouveaux séminaristes que nous accueillons pour notre diocèse. Pour eux tous et dans cette Espérance, nous sommes tous invités à participer au denier de l'Église. Par notre don et notre fidélité, nous contribuons à la vitalité de notre diocèse du Puy. Merci de votre générosité ! Notre don même modeste, est essentiel !

Mgr Yves Baumgarten

Aujourd'hui, chacun peut prendre part à cette mission. Quel que soit le montant, chaque don compte. C'est un geste simple, mais essentiel, pour que notre Église continue d'être présente, proche, et accueillante pour tous.

Vous trouverez au fond de l'église des tracts qui vous donneront toutes les informations sur la façon de participer au Denier.

En ce début de Semaine Sainte, nous sommes invités à marcher ensemble avec le Christ. Soutenons aussi ensemble la vie de notre Église.

Merci pour votre générosité, et belle montée vers Pâques à tous.

LE SACREMENT DU PARDON (CONFESSION)

Seul Dieu peut pardonner les péchés. Et seul Jésus, parce qu'il est Fils de Dieu, pouvait dire « Tes péchés sont pardonnés » (Mt 2, 5). Si nous lisons l'Évangile, nous voyons que Jésus a pardonné les péchés de beaucoup de personnes ; et c'était plus important pour lui que d'accomplir des miracles.

Mais Jésus a voulu aussi confier le pouvoir de pardonner les péchés à ses apôtres et, à travers eux, aux prêtres de tous les temps. Le soir même de sa Résurrection d'entre les morts – Il est mort à cause du péché des hommes – il a dit à ses apôtres : « Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis. » (Jn 20, 22-23). Jésus a donc donné à ses apôtres et à ses prêtres son Esprit d'amour, de miséricorde et de vérité pour qu'ils puissent pardonner les péchés en son nom.

Et quand nous allons rencontrer un prêtre pour nous confesser, nous allons voir celui qui représente la miséricorde de Dieu, la miséricorde de Jésus, et qui nous dit « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés » La confession peut être difficile, c'est vrai ; pourtant c'est le lieu où nous touchons le plus, où nous expérimentons le plus, l'infinie miséricorde de Dieu ; nous sommes alors déchargés du poids que nos péchés faisaient peser sur notre cœur, notre conscience.

La confession est une libération ; elle nous redonne une âme toute neuve, toute belle, légère, pure ; elle nous donne la joie d'un nouveau départ dans nos vies : on est réconcilié avec Dieu, on redevient fils de Dieu, on est accueilli et aimé dans son amour qui pardonne, on est en accord avec Lui.

Et la confession nous rend aussi plus humbles, plus doux, plus miséricordieux et en même temps plus vrais avec nos frères.

Et n'oublions jamais que le prêtre doit garder le secret absolu sur ce qu'il a entendu en confession.

Fr. Christian

Quelques citations

Saint Curé d'Ars : *Je suis bien plus punissable que vous. N'hésitez pas à confesser vos péchés*

Saint Padre Pio : *Aime Jésus et sois sans crainte. Même si tu avais commis tous les péchés du monde, Jésus te répète ces paroles "Beaucoup de péchés te sont pardonnés parce que tu as beaucoup aimé".*

Saint Jean : *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous égarons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. (1 Jn 1, 8)*

Pape François : *On a sans doute honte de confesser ses péchés et ses manques, mais avoir honte est une grâce parce que cela nous rend plus humbles.*

Pape Benoît XVI : *Il n'est pas juste que nous vivions comme si nous n'avions jamais besoin de pardon.*

HORAIRES DES CONFESSIONS.

Samedi 4 avril de 10 h 30 à 12 h au Prieuré. Les prêtres sont toujours à votre disposition pour donner ce sacrement. Vous pouvez les contacter par téléphone pour prendre rendez-vous ou leur demander après les messes de semaine ou le soir pendant l'oraison.

QUÊTE DU VENDREDI SAINT

Chaque année, à l'approche du Vendredi Saint, une collecte est organisée dans les églises catholiques du monde entier et les fonds récoltés sont versés à la Custodie de Terre Sainte, qui gère et supervise l'œuvre de l'Église autour des Lieux Saints. Cette collecte est née de la volonté des Papes de maintenir un lien fort entre les chrétiens du monde et les Lieux Saints, fortement fragilisés aujourd'hui. Afin de redonner aux frères et sœurs vivant en danger extrême en Terre Sainte la « possibilité d'espérer et de recommencer », le cardinal Claudio Gugerotti, préfet du dicastère* pour les Églises orientales, invite chacun à faire un don, geste vital « pour la Custodie de Terre Sainte qui veille depuis longtemps sur les lieux marquants de la vie du Seigneur Jésus ». Il rappelle que de très nombreux chrétiens en Terre Sainte vivent dans des conditions économiques extrêmement compliquées, ayant pour la plupart perdus leur travail lié à l'accueil des pèlerins. S'ajoute à cela les effets dévastateurs de la guerre, le harcèlement quotidien des chrétiens, les catastrophes naturelles. En ces temps compliqués, le don devient un signe fort de foi, car une « Terre Sainte sans croyants est une terre perdue » qui risque « de perdre définitivement sa mémoire vivante et la continuité avec la source-même du Salut qui nous a régénéré dans le Christ ». « La Collecte pour la Terre Sainte, avec l'aide quotidienne inestimable de nos frères franciscains et de ceux qui animent et travaillent au sein des communautés sur place, est une goutte d'eau dans l'océan ; mais cet océan, à force de perdre des gouttes d'eau, risque de devenir un désert ».

Si vous ne pouvez venir à l'Office de la Passion, vous pouvez donner votre offrande lors du chemin de Croix à La Chaise-Dieu ou dans une enveloppe déposée au Prieuré avec la mention « *Quête du Vendredi Saint* » ou encore faire un don directement via le Commissariat de Terre Sainte :

Adresse : 7 rue Marie Rose, 75014 Paris, France – Téléphone : 01 45 40 86 21
(permanence les mardis et mercredis)

ROSAIRE VIVANT

Réunion du Rosaire vivant le **dimanche 12 avril** à 14 h à la maison Saint-Robert. Repas tiré du sac après la messe de 11 h à l'abbatiale pour ceux qui le désirent. Les réunions sont habituellement tous les premiers dimanches du mois.

[* Un dicastère est un ministère]